



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02269

Numéro SIREN : 793 862 988

Nom ou dénomination : ENTRE-PROS

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2017 sous le numéro de dépôt 933

(27) JAP U MIN
10 FEB 2017

In Extenso

933

**SARL ENTRE-PROS
ETATS FINANCIERS
Au 30 juin 2016**

**QUARTIER SAINT JOSEPH MIN DES ARNAV
13014 MARSEILLE**

Siret : 79386298800011

Fred Guignard

Realise / Performe

[Signature]

SOMMAIRE

ATTESTATION	1
COMPTES ANNUELS	2
BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5
ANNEXE	
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	7
<i>NOTES SUR LE BILAN</i>	9
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	14
DETAIL DES COMPTES	15
DETAIL DU BILAN	16
DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT	20
ETATS DE GESTION	24
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	25
DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	26
LIASSE FISCALE	29

ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL ENTRE-PROS relatifs à la période du 01 juillet 2015 au 30 juin 2016 qui se caractérisent par les données suivantes :

Données relatives à la période du 01/07/2015 au 30/06/2016	
Total bilan	1 385 842
Chiffre d'affaires	6 196 111
Résultat net comptable (Bénéfice)	81 091

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à AIX EN PROVENCE

Le 30 septembre 2016

Jean Paul LEYDIER

Expert-Comptable



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

01/07/2015

30/06/2016

X

Désignation de la société:

Adresse du siège social :

SARL ENTRE-PROS

SIRET

7 9 3 8 6 2 9 8 8 0 0 0 1 1

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

QUARTIER SAINT JOSEPH MIN DES ARNAV

13014 MARSEILLE

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable à 15 %	0	Déficit	0
-------------------	-------------------------------	---	---------------------------	---	---------	---

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238 quindecies
-----------------------------------	-----------------------------	----------------------------------	----------------------------------

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotés Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

Dans le secteur productif, art. 244 quater W Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Viseur conventionné

Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du professionnel de l'expertise comptable : IN EXTENSO PROVENCE

Arteparc de Bachasson 13590 MEYREUIL

Tél : 0442951919

- du conseil :

Tél :

- de l'association agréée :

Tél :

- N° d'agrément de l'AA :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD
2016

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
MOUQUET Frédéric 289, chemin du coup perdu 13140 MIRAMAS	800	2015	21 000				
MOUQUET Frédéric 289, chemin du coup perdu 13140 MIRAMAS	800	2016	21 000				

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ENTRE-PROS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		QUARTIER SAINT JOSEPH MIN DES ARNAV 13014 MARSEILLE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 3 8 6 2 9 8 8 0 0 0 1 1		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		30/06/2016	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	693	AS	377	315
		Autres immobilisations corporelles	AT	522	AU	34	488
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 092	BI		3 092
	TOTAL (II)		BJ	4 307	BK	411	3 895
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	700 643	BU	4 000	696 643
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	175 784	BY	18 989	156 795
		Autres créances (3)	BZ	437 524	CA		437 524
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	83 631	CG		83 631
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 351	CI		7 351
TOTAL (III)		CJ	1 404 935	CK	22 989	1 381 945	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 409 243	IA	23 401	1 385 841	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ENTRE-PROS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(63 247)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	83 883
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	28 635
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 247 317
	Dettes fiscales et sociales			DY	109 889
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 357 206	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 385 841	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 357 206
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ENTRE-PROS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 178 955	FB		FC	6 178 955	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	17 154	FH		FI	17 154	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 196 110	FK		FL	6 196 110	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	7 408	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	10 503	
	Autres produits (1) (11)					FQ	677	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 214 700
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 672 722	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	34 967	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	549 992	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 679	
	Salaires et traitements*					FY	504 411	
	Charges sociales (10)					FZ	183 280	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	172
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	9 075
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	12 391	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 981 694
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(766 993)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 979	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	16 979	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(16 979)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(783 972)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case est cochée, le montant de la colonne A sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale. Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
{ services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ENTRE-PROS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	875 640	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	875 640	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	7 936	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	7 936	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	867 703	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(152)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 090 340	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 006 457	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	83 883	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de location immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	24 707
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	939
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	2 814	obligatoires	A9	21 893
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				135		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				7 801		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					875 640	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL ENTRE-PROS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	693	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	522
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	693	LO		LP	522	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	3 189	IU		IV	2 292		
TOTAL IV				LQ	3 189	LR		LS	2 292		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	3 882	ØH		ØJ	2 814	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	693	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	522	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
TOTAL III		IY		NG		NH	1 215	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2 389	2F	3 092	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	2 389	NK	3 092	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	2 389	ØL	4 307	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2014	30/06/2013
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	693	377	316	454
Autres immobilisations corporelles	523	34	488	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 092		3 092	3 189
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 308	412	3 896	3 643
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	700 643	4 000	696 643	731 611
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	175 785	18 990	156 795	169 849
Autres créances	437 524		437 524	115 589
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	83 632		83 632	169 715
Charges constatées d'avance (3)	7 351		7 351	5 342
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 404 936	22 990	1 381 946	1 192 104
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	5 712 944	23 404	5 275 842	4 835 747
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2016	30/06/2015
FONDS PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-63 247	-132 591
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	83 883	69 344
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 636	-55 247
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 247 317	1 103 275
Dettes fiscales et sociales	109 889	146 624
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 096
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (1)	1 357 206	1 250 995
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 385 842	1 195 748
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 357 206	1 250 995
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2014
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	6 178 956	6 178 956	6 322 635
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	17 155	17 155	16 971
Chiffre d'affaires net	6 196 111	6 196 111	6 339 605
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	7 409		30 237
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	10 504		50 948
Autres produits	678		522
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises		5 672 723	5 723 259
Variations de stock		34 968	89 253
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)		549 992	550 239
Impôts, taxes et versements assimilés		14 679	17 020
Salaires et traitements		504 411	525 834
Charges sociales		183 281	181 803
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		173	139
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		9 076	15 155
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		12 392	10 265
RESULTAT D'EXPLOITATION (1)-(2)			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)		16 980	11 669
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER (1)-(2)-(3)-(4))			
RESULTAT COURANT (1)-(2)-(3)-(4))			
RESULTAT D'EXPLOITATION (1)-(2)-(3)-(4))			

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2015	30/06/2014
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	875 640	772 078
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	875 640	772 078
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 936	343
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	7 936	343
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	867 704	771 735
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-152	-931
Total des produits (I-III+V-VII)	7 000 341	7 193 391
Total des charges (II-IV+VI+VIII+X)	2 006 458	7 324 047
BENEFICE OU PERTE	83 883	69 344
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SARL ENTRE-PROS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 1 385 842 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 83 883 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 27 685 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 27 685 euros.

Le montant de la créance de CICE définitif au titre de l'année civile 2016 sera constaté sur le prochain exercice et sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de ce même exercice.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	30/06/2016 Dépense	30/06/2015 Dépense	30/06/2014 Dépense	30/06/2013 Dépense
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	693			693
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		523		523
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	693	523		1 216
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 189	2 292	2 389	3 092
Immobilisations financières	3 189	2 292	2 389	3 092
ACTIF IMMOBILISE	3 882	2 815	2 389	4 308

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Actif incorporel Amortissements	Actif corporel Amortissements	Amortissements
- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	239	139	377
- Installations générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		34	34
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	239	173	412
ACTIF IMMOBILISE	239	173	412

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 623 753 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant en euros	Montant en milliers d'euros	Montant en millions d'euros
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 092		3 092
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	175 785	175 785	
Autres	437 524	437 524	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 351	7 351	
Total	623 753	620 661	3 092
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	31 781
RIST GRANDS COMPTES	42
Divers - produits à recevoir	6 233
Refact génédis	1 568
Total	39 624

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 357 206 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 247 317	1 247 317		
Dettes fiscales et sociales	109 889	109 889		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 357 206	1 357 206		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les groupes et associés				

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

Charges à payer	
Fournisseurs - fact. non parvenues	21 126
PROV COTISATIONS	17 799
PROV SURVEILLANCE	6 124
PROV LOC GERANCE	1 074
PROV HONORAIRES COMPTABLES	3 088
PROV HONOR JURID	838
PROV CERTEGY	145
PROV VEOLIA	1 177
PROV NETTOYAGE LOCAUX	1 224
PROV BRINKS	833
PROV CRT	209
PROV EDF	7 147
Dettes provis. pr congés à payer	37 055
Charges sociales s/congés à payer	15 074
RSI COTISATIONS	3 349
TAXE D APPRENTISSAGE	1 464
FORMATION CONTINUE	2 442
AIDE A LA CONSTRUCTION	3 108
Total	133 274

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance			
CCA ASSURANCE	1 164		
CCA METTLER-TOLEDO	99		
CCA LOCAM	105		
CCA ANAVEO ZEN	218		
CCA NEXECUR	315		
CCA AGENDAS	627		
CCA NEOPOST	114		
CCA SATREM	330		
CCA ANNUIAIRES FPX	817		
CCA RENTOKIL DERATISATION	128		
CCA SIEMENS LEASE	1 096		
CCA VERITAS	210		
CCA LOCATION MOBILIERE	211		
CCA RECORD et PERF	1 918		
Total			

AUTRES INFORMATIONS

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

DETAIL DES COMPTES

ENTRE-PROS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 8 000 €
SIEGE SOCIAL : Quartier Saint Joseph, MIN des ARNAVAUX à MARSEILLE (13014)
RCS MARSEILLE B 793 862 988

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize et le trente décembre, à quatorze heures,

Monsieur Frédéric MOUQUET,

Propriétaire de la totalité des 800 parts sociales de 10 € chacune, émises par la SARL « ENTRE-PROS » au capital de 8 000 €,

Associé unique et seul gérant de ladite société.

1.- A préalablement exposé ce qui suit :

- En sa qualité de Gérant de la Société « ENTRE-PROS », Monsieur Frédéric MOUQUET, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2016 ; il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

- Le rapport de gestion établi par Monsieur Frédéric MOUQUET, Gérant associé unique relate les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

2.- A pris les décisions suivantes portant sur :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016,
- constatation de la reconstitution des capitaux propres de la Société,
- l'affectation des résultats dudit exercice,
- la constatation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.
- pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016 tels qu'il les a établis et se soldant par un bénéfice de 83 883 €. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique constate la reconstitution des capitaux propres de la Société à concurrence de 28 635 €, soit plus de la moitié du capital social.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice :

- au poste report à nouveau débiteur,
- à l'apurement à due concurrence des pertes antérieures pour ... 63 247 €
- à la réserve légale pour 800 €
- la dotant ainsi à 100 %
- le solde soit 19 836 €
- au poste Autres Réserves

Total égal au bénéfice de l'exercice 83 883 €

L'associé unique reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des exercices ouverts depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.223-19 du Code de Commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Frédéric MOUQUET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a series of vertical strokes and a long horizontal flourish extending to the right.